

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AUBERVACANCES-LOISIRS DU MARDI 19 FEVRIER 2019

ETAIENT PRESENTS :

Fatima Akpinar - *Représentante suppléante des parents*
Hassen Allouache - *Membre de droit*
Christophe Arab - *Représentant suppléant des parents*
Nabil Baziz - *Représentant suppléant des parents*
Emeline Baloucoue - *Représentante titulaire des parents*
Aurélia Bresset - *Représentante titulaire des parents*
Yonel Cohen-Hadria - *Membre adhérents collectifs*
Nicole Cossard - *Membre active*
Hélène Fanmoé - *Représentante suppléante des parents*
Laurence Grare - *Adjointe à la Maire, déléguée à l'enfance, Membre de droit*
Lydia Kerleau - *Membre active*
Jacqueline Leguillard - *Représentante titulaire des parents*
Valentin Lemaire - *Représentant titulaire des parents*
Bouchra Maazouzi - *Représentante titulaire des parents*
Florencio Martin - *Président, représentant titulaire des parents*
Khouka Slamani - *Représentante suppléante des parents*

ADMINISTRATION :

Célia Bacchini - *Directrice d'Aubervacances-Loisirs*
Camille Borgeais - *Responsable administrative*
Stéphanie Aberto - *Responsable des centres de loisirs*
Benjamin Lanusse - *Responsable des centres de vacances*

ETAIT INVITE :

Joseph Lopez - *Délégué du personnel*

ETAIENT REPRESENTES :

Lionel Donnet - *Membre de droit*
Patrice Lavaud - *Membre actif*
Jacques Viguié - *Membre actif*
Antoine Wohlgroth - *Membre de droit*

ETAIENT EXCUSES :

Rezki Ait Ihaddadene - *Représentant titulaire des parents*
Marc Assalit - *Membre de droit*
Lelia Ben Cheick - *Représentante suppléante des parents*
Ali Camara - *Représentant suppléant des parents*
Berrin Cetin - *Représentante suppléante des parents*
Najia Cherif - *Représentante suppléante des parents*
Sabrina Cherifi - *Représentante titulaire des parents*
Carla Delgado Da Graca - *Représentante suppléante des parents*
Axelle De La Porte du Theil - *Représentante suppléante des parents*
Rachida Hemmar - *Représentante suppléante des parents*
Diaba Konate - *Représentante suppléante des parents*
Nacima Mahfoufi - *Représentante titulaire des parents*
Samia Riquelme - *Représentante titulaire des parents*
Hawa Sissoko - *Représentante titulaire des parents*

ETAIENT ABSENTS :

Tassadit Amrane - *Représentante suppléante des parents*
Marine Boulogne - *Représentante suppléante des parents*
Georgeta Ciobanu - *Représentante suppléante des parents*
Fatima El Ouali - *Représentante suppléante des parents*
Sawsane Ould Mohamed Mahmoud - *Représentante titulaire des parents*
Isabelle Marie - *Représentante suppléante des parents*
Dominique Martin - *Représentante suppléante des parents*
Astan Sidibe - *Représentante suppléante des parents*
Fatoumata Toure - *Représentante suppléante des parents*
Katia Virgile - *Représentante suppléante des parents*
Sanah Yousfi - *Représentante suppléante des parents*

Ordre du jour

- Accueil et présentation des nouveaux membres du Conseil d'Administration
- Approbation du dernier compte-rendu
- Points financiers
- Point sur la saison 2019 des centres de vacances
- Point sur le secteur centre de loisirs
- Points divers

M. Florencio Martin ouvre la séance à 19h06.

Le quorum est atteint car 16 membres sont présents et 4 sont représentés.

M. Florencio Martin informe les administrateurs que, suite à un incident technique, l'appareil ayant servi à enregistrer le Conseil d'Administration a été endommagé. Malgré une tentative de réparation auprès de la *Clinique de Récupération des données*, l'ensemble des éléments enregistrés sur la mémoire de l'appareil est irrécupérable. Par conséquent, il soumet le procès-verbal simplifié à l'approbation du Conseil. Ce dernier est adopté à l'unanimité.

M. Florencio Martin procède ensuite à un tour de table de présentation et accueille les nouveaux parents représentants. Il donne ensuite la parole à Mme Célia Bacchini pour le point financier.

Mme Célia Bacchini déclare qu'il était initialement prévu de voter le Budget Prévisionnel 2019 lors de ce conseil. Après plusieurs échanges avec la Ville, il a été convenu de procéder de manière différente : Aubervacances-Loisirs va envoyer, aux services financiers, une note explicative relatives aux besoins financiers par secteur d'activités. Les services financiers analyseront les données transmises et contacteront, si besoin, l'association pour des explications ou données complémentaires afin d'ajuster le Budget Prévisionnel 2019.

Le budget Prévisionnel 2019 sera voté courant mars / avril, une fois le travail avec les services de la Ville terminé. A la demande des Mesdames Derkaoui et Grare, la saison 2019 a été lancée sur des activités identiques à l'année écoulée.

M. Florencio Martin ajoute qu'un travail sur le projet de budget prévisionnel 2019 avec le cabinet d'expertise Fidugec est en cours et que l'audit commandé par la Ville est terminé. Ces 2 expertises vont permettre un nouvel éclairage concernant les moyens nécessaires à l'association pour fonctionner.

M. Nabil Baziz demande qui a commandé cet audit.

M. Florencio Martin répond que la Ville a demandé cet audit pour avoir plus de lisibilité concernant le budget d'Aubervacances-Loisirs et de mieux appréhender les besoins réels de l'association à activité constante. Il ajoute que ces dernières années, l'association équilibrait son budget en affectant à ce dernier un excédent antérieur cumulé. Celui-ci est le résultat, à la fois d'une confusion par la Ville des secteurs au sein du budget, et d'une politique d'économie au sein de l'association.

M. Joseph Lopez arrive au sein du Conseil et se présente.

M. Florencio Martin informe les administrateurs que les élections du Comité Social et Economique (CSE) (anciennement délégués du personnel et CHSCT) viennent d'avoir lieu. Une seule liste s'est présentée. Au terme de ces élections, Joseph Lopez, directeur du Dispositif 10/13 ans a été élu.

Mme Célia Bacchini ajoute que, l'association embauchant plus de 50 Equivalents Temps Plein, 3 titulaires et 3 suppléants ont été élus au CSE.

M. Yonel Cohen Hadria demande quels sont les autres membres du CSE.

Mme Célia Bacchini répond que la mixité a été respectée et qu'à la fois des directeurs / directrices et des animateurs / animatrices ont été élus :

Titulaires

- Joseph Lopez, directeur
- Houria Guendouzi, animatrice permanente

- Abdoulaye Drame, animateur permanent

Suppléants

- Stéphanie Lucas, directrice
- Nashua Aboulila, animatrice responsable
- Thibault Lacaze, animateur permanent.

M. Florencio Martin donne ensuite la parole à M. Benjamin Lanusse pour le point centre de vacances.

M. Benjamin Lanusse prend la parole en informant le conseil que le premier séjour de la saison 2019 partira samedi.

Sur ce séjour ski, 50 enfants de 8/14 ans seront encadrés par 9 adultes.

Cette année, énormément de préinscriptions ont été enregistrées soit environ 80.

Le différentiel entre places ouvertes et demandes a généré beaucoup de mécontentement chez les familles. Certaines d'entre elles ont contacté l'association par tous moyens (courrier, téléphone), parfois même de manière agressive.

M. Benjamin Lanusse signale au conseil que la validation des inscriptions ne se fait pas en fonction de l'usager mais bien via des critères validés par le Bureau de l'association.

Sur ce séjour ski, l'association privilégie le départ des fidèles des séjours de vacances qui n'ont pas pu bénéficier du ski auparavant.

Il informe les administrateurs que, si l'association s'interroge encore sur la diffusion ou non des critères de sélection auprès des familles, elle réfléchit actuellement à des courriers de réponse personnalisés pour les familles sur liste d'attente à l'issue des commissions.

Mme Célia Bacchini ajoute que, si le séjour ski est de 50 places, sur ces dernières, l'association doit veiller à la mixité des sexes, à la répartition des différentes tranches d'âge de manière équilibrée. Cela restreint encore plus les possibilités.

Mme Jacqueline Leguillard demande si un 2^{ème} séjour ski est organisé sur la 2^{ème} semaine des vacances.

Mme Célia Bacchini répond que, sur la 2^{ème} semaine, l'association organise, pour le compte du Comité des Œuvres Sociales et à destination des enfants du personnel de la Ville d'Aubervilliers, un séjour ski. Ce séjour est bien à part et ne figure pas dans la plaquette.

M. Christophe Arab prend la parole et signale qu'Aubervacances-Loisirs aurait tout intérêt à privilégier la transparence des critères. Il ajoute que l'opacité génère, chez les familles, un sentiment d'injustice.

Mme Célia Bacchini répond qu'effectivement, l'association travaille actuellement à améliorer la communication avec les familles sur ce point. Il est également envisagé de soumettre, pour la saison 2020, les critères au conseil d'administration.

M. Florencio Martin ajoute que les critères actuels avaient été validés par un précédent conseil lors de la mise en place du bureau des inscriptions.

Mme Jacqueline Leguillard demande si le séjour organisé pour le COS d'Aubervilliers part complet.

M. Benjamin Lanusse répond que ce séjour part avec 5 places vacantes.

Mme Jacqueline Leguillard demande si c'est 5 places ne pourraient pas être rebasculées sur le séjour de la 1^{ère} semaine.

Mme Célia Bacchini répond que, dans ce cas, il faudrait que l'association débourse une enveloppe supplémentaire pour répondre au coût lié à ces 5 enfants en plus (pension, forfait ski, location matériel...). En effet, le séjour organisé pour le COS d'Aubervilliers est facturé à ce dernier dans son intégralité et ne doit pas coûter à l'association.

Mme Laurence Grare prend la parole et informe le conseil qu'au niveau de la Ville, la situation financière ne permet pas d'offrir des séjours à tous les enfants demandeurs. Elle ajoute que le séjour à destination des enfants du personnel municipal est important pour des agents qui ont les plus faibles revenus.

Elle signale aux administrateurs que le patrimoine extérieur de la ville (centres Arradon, Saint-Hilaire de Riez et Saint-Jean d'Aulps, Asnières sur Oise et Piscop) est très coûteux. Malgré tout et contrairement à beaucoup d'autres villes, Aubervilliers a fait le choix de ne pas vendre ce patrimoine et de le conserver.

M. Hassen Allouache informe les administrateurs que la ville d'Aubervilliers est liée par convention avec le centre de Saint-Jean d'Aulps. Dans cette convention sont prévus des tarifs préférentiels en fonction du nombre de jour d'occupation de la structure.

Pour cette raison, des séjours, notamment celui du COS d'Aubervilliers, continuent à être organisés sur ce site. Cela permet de préserver des prix attractifs, notamment pendant les vacances de février.

Aubervacances-Loisirs ayant un savoir-faire dans l'organisation des séjours, le séjour du COS d'Aubervilliers lui a été confié comme à un prestataire auprès d'un comité d'entreprise.

M. Christophe Arab questionne les techniciens de l'Association sur les modalités de restitution des acomptes pour les enfants non pris sur le séjour ski.

Mme Bouchra Maazouzi interroge les techniciens de l'Association sur l'organisation de la 2^{ème} partie du mini-séjour franco-allemand entamé en 2018.

M. Benjamin Lanusse répond que, suite à un découpage de vacances incompatible entre la France et l'Allemagne, la 2^{ème} partie du mini-séjour franco-allemand initialement prévue sur les vacances de février aura finalement lieu cet été.

Une date sera communiquée aux familles dans les semaines à venir.

Il poursuit ensuite par la présentation de la brochure des centres de vacances en informant le conseil que, contrairement aux années passées où cette dernière était réalisée par une graphiste extérieure, la brochure a été réalisée par un collègue d'Aubervacances-Loisirs.

M. Florencio Martin ajoute que, pour un coût moindre, la qualité de cette brochure est très bonne.

M. Benjamin Lanusse poursuit sa présentation des séjours 2019 qui se sont construits à l'identiques de 2018.

Mme Jacqueline Leguillard demande si la répartition des semaines « mini-séjour » a déjà été organisée.

M. Benjamin Lanusse répond :

- Pour les nouveaux parents représentants : les mini-séjours sont des séjours courts (6 jours / 5 nuits) organisés à Saint-Hilaire de Riez. Les enfants partent avec un animateur référent de leur centre de loisirs,
- Pour la saison 2019 : la répartition des mini-séjours par structure de loisirs sera travaillée en concertation avec les directeurs de centres prochainement.

M. Nabil Baziz demande si tous les centres de loisirs bénéficient d'un mini-séjour.

M. Benjamin Lanusse répond que, sur l'été, l'ensemble des structures bénéficient, au minimum, d'un mini-séjour.

Sur les vacances de printemps, 3 groupes de 18 enfants (soit 6 structures) partiront en mini-séjour à Saint-Hilaire de Riez.

Il poursuit son intervention en informant le conseil que les nuits campées à Asnières sur Oise, nouveauté de la saison 2018, seront reconduites et affinées sur 2019 (en été).

Il informe ensuite les administrateurs concernant le nombre de préinscriptions enregistrées à ce jour en fonction des périodes, nombre non négligeable au regard du calendrier.

Mme Célia Bacchini ajoute que la sortie précoce de la brochure permet aux familles de se projeter.

Mme Jacqueline Leguillard demande des précisions concernant le mini-séjour des vacances d'avril.

M. Benjamin Lanusse répond que le mini-séjour auparavant organisé sur février a été rebasculé en avril afin de faire bénéficier aux enfants d'une météo plus favorable.

Concernant les directeurs de séjours pour 2019, il signale au conseil que le recrutement est en cours. Les directeurs du printemps ont d'ores et déjà été recrutés. Il manque des directeurs pour l'été ce qui n'est pas alarmant au regard du calendrier.

Mme Emeline Baloucoue demande si le personnel des centres de loisirs peut diriger des séjours de vacances.

M. Benjamin Lanusse répond, qu'effectivement, sur cette saison, le personnel des centres de loisirs a la possibilité de candidater sur des directions de séjours.

Pour le moment, un seul candidat s'est présenté.

Mme Aurélia Bresset demande des précisions sur le projet des nuits campées.

M. Benjamin Lanusse répond que, sur l'été 2018, les enfants des centres de loisirs ont pu bénéficier d'une nuit campée en juillet et en août sur la base de loisirs d'Asnières sur Oise. Au programme, initiation au camping, élaboration des menus et des repas et nuit sous tente. Si le projet a très bien fonctionné, il reste néanmoins à affiner pour 2019. L'association envisage également de proposer aux enfants 2 nuits sur place au lieu d'une.

Mme Khouka Slamani demande s'il est possible de visiter la base d'Asnières sur Oise.

Mme Laurence Grare informe les administrateurs que la Caisse des Ecoles d'Aubervilliers propose des locations de salle à prix attractif à Asnières sur Oise.

M. Christophe Arab demande si c'est également le cas sur la base de Piscop.

Mme Laurence Grare répond que le centre étant à destination des enfants de maternelle, ni le mobilier ni les locaux ne sont adaptés à la location.

Elle ajoute que le centre de vacances de Bury (historiquement à destination des enfants de maternelle) sera remis aux normes uniquement pour entretenir les murs. Les travaux liés à une vraie remise aux normes avoisinant les 600 000 euros, ce n'est pas d'actualité pour le moment.

Pour pallier à ce manque, Aubervacances-Loisirs a trouvé le centre de Vaudeurs.

M. Benjamin Lanusse ajoute qu'effectivement, le centre de Vaudeurs, propriété de la ville de Malakoff, est exclusivement à destination des enfants de maternelle.

M. Florencio Martin donne ensuite la parole à Mme Stéphanie Alberto pour le point « centres de loisirs ».

Mme Stéphanie Alberto prend la parole et informe les administrateurs de changements d'équipe au sein de la maison de l'enfance Robespierre : pour des raisons d'organisation et de fonctionnement le directeur de Robespierre assure désormais la direction de la maison de l'enfance Tony Lainé depuis le 18 février.

Deux animateurs permanents de Robespierre ont intégré les structures St Exupéry et Anne sylvestre.

Nous avons recruté 1 nouveau binôme de direction pour la maison de l'enfance Robespierre et une animatrice permanente en CDD.

Mme Jacqueline Leguillard prend la parole et signale que, concernant la situation de la maison de l'enfance Robespierre au sein de laquelle des difficultés d'équipe importantes étaient en cours, le Directeur a été correct en ne révélant pas les raisons de son changement de structure. Le binôme de direction recruté connaît déjà la maison de l'enfance.

Mme Jacqueline Leguillard met en avant un bémol : un courrier d'information concernant les changements d'équipe devait être donné aux parents. Au jour d'aujourd'hui, tous ne l'ont pas eu. Les parents demandent une réunion. Certains enfants ne veulent plus venir car leurs animateurs référents sont partis.

Mme Célia Bacchini prend la parole et informe le conseil que, sur la maison de l'enfance Robespierre, plusieurs difficultés ont émergées :

- Une chute d'effectifs importante,

- Des conflits entre animateurs,
- Une équipe qui avait du mal à travailler ensemble,
- Des courriers et des appels de parents mécontents,
- Une motivation perdue.

Ces difficultés ont été évoquées avec Mme Jacqueline à l'occasion d'un temps d'échanges.

Mme Célia Bacchini informe le conseil que, pour toutes ses raisons, elle a fait le choix de procéder à d'importants changements d'équipe. Pour les enfants, leurs parents ainsi que l'équipe d'animation, il faudra un temps d'adaptation. Des modifications de fonctionnement seront opérées afin que la nouvelle équipe constituée s'approprie la structure.

Mme Khouka Slamani signale que tous les parents n'ont pas été informés de manière officielle.

Elle s'interroge sur la pertinence de ces changements à 4 mois de la fin de l'année scolaire.

Elle ajoute que la situation n'est pas facile non plus pour le nouveau binôme de direction qui doit faire face à de nombreuses familles mécontentes.

Mme Stéphanie Alberto déclare que les changements ont été communiqués aux parents représentants de la structure lorsque la procédure a été officielle soit tardivement.

Mme Khouka Slamani demande ce qu'il en est de l'occupation de la salle de classe de l'école Babeuf.

Mme Stéphanie Alberto répond que, au regard des effectifs d'enfants accueillis à Robespierre, ces derniers ont été répartis dans les salles du bâtiment en bas. La salle de classe mis à la disposition de la maison de l'enfance par l'école est réservée, pour le moment à des activités spécifiques, sans groupe d'âge attribué et ce après un temps de travail de l'équipe d'animation.

Mme Jacqueline Leguillard déclare que cette salle doit être occupée sinon elle risque d'être récupérée par l'école.

Elle ajoute qu'une montée d'effectifs pourrait être occasionnée par la réforme du quotient en cours sur la ville, montée des effectifs qui nécessiteraient d'éclater les groupes et d'occuper de manière constante la salle de classe.

Mme Stéphanie Alberto répond que, le fait que cette salle ne soit plus occupée de manière constante n'est pas en lien avec sa récupération par l'école.

Mme Laurence Grare prend la parole et informe les administrateurs que la localisation de la maison de l'enfance Robespierre n'est pas optimum. Une solution autre est en recherche depuis des années. Il avait été envisagé de délocaliser la structure au sein de l'ancienne Caisse Primaire d'Assurance Maladie, lieu désormais occupé par un autre partenaire. Aujourd'hui, on envisage de délocaliser la maison de l'enfance au sein du CERP qui doit être libéré de ses occupants à moyen terme.

Concernant les changements d'équipe et les départs d'adultes référents, Mme Laurence Grare signale qu'ils créent toujours de l'émoi pour les familles et les enfants. Elle cite le récent départ de Philippe, ancien directeur de la maison de l'enfance Tony Lainé, désormais directeur d'une antenne de l'OMJA.

Mme Florencio Martin ajoute qu'en tant que Président de l'association, il n'était pas possible de laisser la situation perdurer à Robespierre, il fallait trancher rapidement pour préserver la santé des salariés.

M. Yonel Cohen-Hadria demande si une réunion d'échanges ne pourrait pas être organisée à ce sujet avec les parents de la maison de l'enfance et les responsables de l'association.

Mme Célia Bacchini répond que cette proposition sera étudiée. Elle ajoute qu'une information à destination de l'ensemble des familles adhérentes inscrites sur la maison de l'enfance Robespierre partira par courrier dans les jours à venir.

M. Florencio Martin donne ensuite la parole à Mme Stéphanie Alberto concernant les projets des centres de loisirs.

Mme Stéphanie Alberto présente aux administrateurs le document « activités des centres de loisirs 2019 » avec :

- Des projets à l'initiative des animateurs permanents (cycle basket-ball, rallye sur la ville...);

- Des ateliers encadrés par des intervenants spécialisés (Capoeira en partenariat avec l'association Bambas, projet Steel-Drum en partenariat avec la Phlharmonie de Paris),
- Des soirées « familles ».

Sur ce point, M. Nabil Baziz signale que ces soirées constituent de véritables temps d'échanges avec l'équipe d'animation mais également avec les autres parents.

Mme Stéphanie Alberto poursuit son intervention en informant le conseil que, cette année, l'essentiel des projets sont organisés en interne sans grands évènements rassemblant toute les structures. Le seul projet de ce type sera la Fête de la Ville et des Associations au mois de juin sur le thème « zéro déchets ». Lors de cet évènement, l'association participera à la parade du matin et proposera l'après-midi le traditionnel stand d'informations. Cette année et après concertation avec les équipes d'animation, l'association souhaite proposer plusieurs pôles d'activités en lien avec la thématique. Pour ce faire, une demande d'espace a été effectuée auprès du service concerné.

M. Nabil Baziz prend la parole et demande si ces pôles d'activités ne peuvent pas s'inscrire au sein du Square Stalingrad.

Mme Célia Bacchini répond que, les années passées, l'espace alloué à l'association ne permettait pas de mettre en place divers pôles d'activités (manuelles, sportives...) mais seulement un stand d'informations et un espace jeux traditionnels en bois par exemple. Cette année, l'association a un projet plus ambitieux à proposer.

M. Hassen Allouache prend la parole et déclare que, pour obtenir un espace plus grand, le fait de présenter un projet argumenté est la bonne méthode.

M. Florencio Martin interroge les membres présents concernant d'autres sujets à aborder.

Mme Aurélia Bresset distribue aux membres présents un PowerPoint concernant des problématiques de travaux, ménage et entretien au sein de la maison de l'enfance Tony Lainé afin d'échanger à ce sujet. Elle informe le conseil que l'équipe de la maison de l'enfance l'a alerté sur ces problématiques.

Mme Célia Bacchini prend la parole et répond que les problématiques évoquées ne remettent pas en question la sécurité du bâtiment et des enfants présents à l'intérieur. Ces problématiques sont connues et sont en cours voire en fin de règlement par les services concernés

Elle ajoute que le fait, pour l'équipe d'animation de transmettre aux parents des informations sorties du contexte et sans préciser l'avancée des dossiers concernant les problématiques évoquées ci-dessus, constitue une méthode qui lui déplaît fortement.

Elle informe les administrateurs qu'elle contactera la direction de la maison de l'enfance Tony Lainé pour échanger.

Elle ajoute qu'elle organisera une réunion, en présence de la direction de l'association, lors de laquelle seront conviée la direction de la structure, les services techniques ainsi que les parents représentants.

Mme Jacqueline Leguillard signale que, cet été, si des travaux doivent être effectués au sein de la cour de l'école Babeuf, cela nécessitera des changements organisationnels pour l'équipe d'animation.

M. Florencio Martin répond que les services techniques informeront l'association en temps voulu à ce sujet.

Mme Célia Bacchini signale qu'effectivement, les travaux au sein de la cour de Robespierre ayant été communiquées de manière tardive à l'association, il serait prudent d'aller à la recherche d'informations à ce sujet.

M. Christophe Arab demande si les représentants du personnel sont au courant des problématiques de la maison de l'enfance Tony Lainé.

M. Joseph Lopez répond qu'effectivement, ces problématiques sont récurrentes, des malfaçons étant à déplorer sur cette structure.

M. Christophe Arab signale qu'il serait pertinent d'associer les représentants du personnel à la réunion sur site à Tony Lainé.

Mme Célia Bacchini déclare que les problématiques évoquée n'ont jamais été remontées en réunion de délégués du personnel. Elles arrivent lors d'un conseil d'administration, ce qui semble confirmer que des étapes ont été loupées dans le processus.

Mme Aurélia Bresset signale que les dysfonctionnements sont réels et qu'il faut trouver ensemble des solutions, l'objectif du PowerPoint n'étant pas d'effrayer les parents représentants mais bien de marquer le coup.

M. Yonel Cohen-Hadria déclare que les problématiques évoquées relèvent d'un constat global sur la ville.

M. Valentin Lemaire prend la parole et signale que les problématiques notamment relatives à la propreté des toilettes sont remontées par les enfants eux-mêmes.

Mme Laurence Grare déclare au conseil qu'elle est régulièrement alertée concernant ce type de situation. La maison de l'enfance Tony Lainé étant indépendante de tout groupe scolaire, des difficultés quant au nettoyage de la cour, à la gestion des poubelles et aux interventions techniques sont rencontrées, sans mettre les enfants en danger pour autant. Elle ajoute que la réorganisation de la Direction des Bâtiments et des Moyens Techniques est en cours et peut expliquer les problèmes de réactivité.

Mme Célia Bacchini déclare qu'un accord lui a été donné concernant un futur chantier ménage de désencrassement des sols au sein de cette maison de l'enfance.

M. Yonel Cohen-Hadria alerte sur le fait qu'il a lui-même obtenu ce type d'accord sans résultat effectif.

Mme Célia Bacchini répond qu'elle va relancer les services concernés concernant ce chantier.

M. Hassen Allouache prend la parole et signale que la Ville est consciente des difficultés évoquées en matière de gestion du quotidien.

Pour pallier à cette situation, un guichet unique de commande et maintenance a été mis en place. Il faut désormais former les agents et réformer les pratiques.

La direction des services techniques est en refonte avec l'arrivée de nouveaux cadres, techniciens et ingénieurs.

Il ajoute que si problème de sécurité il y a, les interventions se font en toute priorité.

Sans autres points divers, M. Florencio Martin clôt la séance à 21h20.